



Rapport financier au 30 juin 2018

Conseil d'administration du 25 juillet 2018

SoLocal Group

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 58 334 188 euros
Siège social : 204, rond-point du Pont de Sèvres - 92100 Boulogne Billancourt
R.C.S. Nanterre 552 028 425

SOMMAIRE

1.	Rapport d'activité au 30 juin 2018	2
1.1.	Présentation générale	2
1.2.	Commentaires sur les résultats au 30 juin 2018	2
1.2.1.	Analyse des ventes, carnet de commandes et du chiffre d'affaires des activités poursuivies	4
1.2.2.	Analyse de l'EBITDA récurrent des activités poursuivies	5
1.2.3.	Analyse des autres éléments du compte de résultat des activités poursuivies	6
1.2.4.	Présentation des flux de trésorerie consolidés avec le détail des « Activités poursuivies » et des « Activités désengagées »	8
1.3.	Liquidités, ressources en capital et dépenses d'investissement consolidées	9
1.4.	Perspectives de l'année 2018	10
1.5.	Événements postérieurs à l'arrêté du 30 juin 2018	11
1.6.	Dépenses d'investissement	11
2.	Comptes consolidés condensés	13
2.1	- Compte de résultat consolidé	13
2.2	- Etat du résultat global consolidé	14
2.3	- Etat consolidé de la situation financière	15
2.4	- Etat de variation des capitaux propres consolidé	16
2.5	- Etat des flux de trésorerie consolidé	17
2.6	- Notes aux comptes consolidés condensés au 30 juin 2018	18
Note 1	- Base de préparation des états financiers consolidés condensés	18
Note 2	- Information sectorielle	22
Note 3	- Produits des activités	23
Note 4	- Tests de dépréciation des actifs à long terme	24
Note 5	- Trésorerie, endettement et instruments financiers	24
Note 6	- Provisions et autres passifs	28
Note 7	- Impôt sur les sociétés	29
Note 8	- Capitaux propres et résultat par action	30
Note 9	- Information sur les parties liées	30
Note 10	- Litiges, actifs et passifs éventuels	30
Note 11	- Événements postérieurs à l'arrêté du 30 juin 2018	32
3.	Déclaration de la personne responsable	33
4.	Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2018	34

1. Rapport d'activité au 30 juin 2018

1.1. Présentation générale

SoLocal Group se positionne comme le partenaire, local, digital de confiance des entreprises pour accélérer leur croissance. Les activités de SoLocal Group sont structurées autour de deux axes. D'un côté, une gamme de services digitaux « full web & apps » sur tous les terminaux (PC, mobiles, tablettes et assistants personnels), proposés sous forme de packs et d'abonnements, (« Digital Presence », « Digital Advertising », « Digital Website », « Digital Solutions » et « Print to Digital »), et intégrant un service de coaching digital, pour faciliter la réussite des entreprises. De l'autre, des médias propriétaires (PagesJaunes et Mappy) qui sont au cœur du quotidien des Français et leur offrent une expérience utilisateur enrichissante et différenciante. Avec plus de 460 000 clients partout en France et 1,2 milliards de visites sur ses médias, le Groupe a généré au premier semestre 2018 un chiffre d'affaires des activités poursuivies de 349,8 millions d'euros, dont 83,8% sur Internet, et se classe ainsi parmi les premiers acteurs européens en termes de revenus publicitaires sur Internet

1.2. Commentaires sur les résultats au 30 juin 2018

Compte de résultat consolidé des périodes closes au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017

En millions d'euros

	Période close le 30 juin 2018					Période close le 30 juin 2017 (*)					Variation Récurrent 2018 / 2017
	Consolidé	Activités désengagées	Activités poursuivies	Activités poursuivies		Consolidé	Activités désengagées	Activités poursuivies	Activités poursuivies		
				Récurrent	Non récur.				Récurrent	Non récur.	
Chiffre d'affaires	350,7	1,0	349,8	349,8	-	373,5	6,4	367,1	367,1	-	-4,7%
Charges externes nettes	(98,7)	(0,5)	(98,3)	(96,5)	(1,8)	(101,0)	(4,6)	(96,4)	(96,8)	0,4	-0,3%
Frais de personnel	(190,5)	(0,6)	(189,8)	(183,3)	(6,5)	(198,8)	(3,8)	(195,0)	(190,8)	(4,2)	-3,9%
Coût des restructurations	(124,9)	-	(124,9)	-	(124,9)	-	-	-	-	-	-
EBITDA	(63,3)	(0,1)	(63,2)	70,0	(133,2)	73,7	(2,0)	75,7	79,5	(3,8)	-11,9%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>				20,0%		19,7%		20,6%	21,7%		
Dépréciations et amortissements	(32,8)	(0,1)	(32,7)	(32,7)	-	(29,7)	(1,4)	(28,3)	(28,3)	-	15,5%
Résultat d'exploitation	(96,1)	(0,2)	(95,9)	37,3	(133,2)	44,0	(3,4)	47,4	51,1	(3,8)	-27,0%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>				10,7%		11,8%		12,9%	13,9%		
Gain net provenant de la restructuration de la dette au 13 mars 2017	-	-	-	-	-	265,8	-	265,8	-	265,8	-
Autres produits financiers	0,1	-	0,1	0,1	-	-	-	-	-	-	-
Charges financières	(19,2)	(0,0)	(19,2)	(19,2)	-	(11,0)	(0,0)	(11,0)	(11,0)	-	74,5%
Résultat financier	(19,1)	(0,0)	(19,1)	(19,1)	-	254,8	(0,0)	254,8	(11,0)	265,8	73,6%
Résultat avant impôt	(115,2)	(0,2)	(115,0)	18,2	(133,2)	298,8	(3,4)	302,2	40,2	262,0	-54,7%
Impôt sur les sociétés	34,8	0,0	34,7	(11,1)	45,9	(2,8)	0,5	(3,3)	(17,1)	13,8	-35,1%
Résultat de la période	(80,4)	(0,2)	(80,2)	7,1	(87,3)	296,0	(2,9)	298,9	23,1	275,8	-69,3%

(*) Retraité de l'impact de la première application de la norme IFRS15 (cf. note 1.2.1) et des Tables de Turnover des engagements de retraite

Le tableau ci-dessus présente le compte de résultat consolidé des périodes closes les 30 juin 2018 et 30 juin 2017. Dans la présentation de ses résultats et dans le présent rapport d'activité, SoLocal Group isole la performance des activités poursuivies de celle des activités qu'il a cédées. Les indicateurs de performance financière sont commentés ci-après sur le périmètre des activités poursuivies.

Au cours de l'exercice 2017 et du premier semestre 2018, le Groupe s'est désengagé de plusieurs activités non stratégiques (« activités désengagées ») :

- En 2017, le site *avendrealouer.fr*, activité de diffusion de petites annonces immobilières et Chronorest, service de commande de repas en ligne représentent respectivement un chiffre d'affaires de 4,9 millions d'euros et 0,2 million d'euros au 30 juin 2017, soit un chiffre d'affaire total de 5,1 millions d'euros au 30 juin 2017. Ces deux activités représentent respectivement un EBITDA de -0,2 million d'euros et -1,3 million d'euros au 30 juin 2017, soit un EBITDA total de -1,5 million d'euros au 30 juin 2017

- En 2018, les sociétés Netvendeur, Retail Explorer, Effilab Dubaï et Effilab Australie représentent un chiffre d'affaires de 1,0 million d'euros et un EBITDA de -0,2 million d'euros. Ces quatre sociétés représentaient au 30 juin 2017 un chiffre d'affaires de 1,3 million d'euros et un EBITDA de -0,5 million d'euros.

Les éléments non récurrents des activités poursuivies sont décrits ci-après dans l'analyse des autres éléments du compte de résultat des activités poursuivies.

Détail du chiffre d'affaires et de l'EBITDA récurrent (cf. définitions) des activités poursuivies, au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017

SoLocal Group	Activités poursuivies		
	Période close le 30 juin 2018	Période close le 30 juin 2017 (*)	Variation 2018 / 2017
En millions d'euros			
Digital	293,1	296,8	- 1,2%
Imprimés	56,7	70,4	- 19,5%
Chiffre d'affaires	349,8	367,1	-4,7%
<i>Chiffre d'affaires Digital en % du chiffre d'affaires total</i>	<i>83,8%</i>	<i>80,8%</i>	
Digital	59,0	62,5	- 5,7%
Imprimés	11,0	16,9	- 35,1%
EBITDA récurrent	70,0	79,5	- 11,9%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>			
<i>Digital</i>	<i>20,1%</i>	<i>21,1%</i>	
<i>Imprimés</i>	<i>19,4%</i>	<i>24,1%</i>	
<i>Total</i>	20,0%	21,6%	

(*) Retraité de l'impact de la première application de la norme IFRS15 (cf. note 1.2.1) et des Tables de Turnover des engagements de retraite

1.2.1. Analyse des ventes, carnet de commandes et du chiffre d'affaires des activités poursuivies

	Période close le 30 juin 2018	Période close le 30 juin 2017	Variation
En millions d'euros			
Ventes Digital	293,0	298,4	-1,8%
Ventes Imprimés	43,0	61,8	-30,3%
Ventes totales	336,0	360,2	-6,7%

Au premier semestre 2018, les ventes totales s'élèvent à 336,0 millions d'euros, en baisse de -6,7% par rapport au premier semestre 2017, avec une baisse des ventes Digital de 5,4 millions d'euros, soit -1,8% (principalement due à une baisse des ventes Digital au premier trimestre 2018), et une baisse des ventes Imprimés de -18,8 millions d'euros, soit -30,3 % sur la période, en ligne avec la tendance de déclin global de l'activité historique Imprimés.

La croissance des ventes Digital est portée par le succès des produits Présence, Booster contact et les sites Internet, notamment les sites Premium. La baisse des ventes Imprimés est en ligne avec la tendance des années passées.

Les KPIs opérationnels de SoLocal Group au premier semestre 2018 s'établissent comme suit :

	Période close le 30 juin 2018	Période close le 30 juin 2017	Variation
Abonnements (en % des ventes totales) en tacite reconduction	16,0%	9,3%	6,7 pts
Nombre de visites (en millions)	1 204,0	1 215,2	-0,9%

Les ventes en tacite reconduction représentent 16,0% des ventes totales au premier semestre 2018 par rapport à 9,3% au premier semestre 2017. Au 30 juin 2018, environ 40 000 clients du Groupe sont en mode abonnement en tacite reconduction.

L'audience globale est en baisse de -0,9% au premier semestre 2018 par rapport au premier semestre 2017 avec 1,2 milliard de visites.

	30 juin 2018	30 juin 2017	Variation
En millions d'euros			
Carnet de commandes Digital	376,9	383,8	-1,8%
Carnet de commandes Imprimés	45,0	68,3	-34,1%
carnet de commandes total	421,9	452,1	-6,7%

Le carnet de commandes s'élève à 421,9 millions d'euros à la fin du premier semestre 2018, en baisse de -6,7% par rapport à la fin du premier semestre 2017. Cette baisse est principalement liée au déclin continu de l'activité Imprimés (-34,1% de décroissance au 30 juin 2018 par rapport au 30 juin 2017).

	Période close le 30 juin 2018	Période close le 30 juin 2017 (*)	Variation
En millions d'euros			
Chiffre d'affaires Digital	293,1	296,8	-1,2%
Chiffre d'affaires Imprimés	56,7	70,4	-19,5%
Chiffre d'affaires total	349,8	367,1	-4,7%

(*) Retraité de l'impact de la première application de la norme IFRS15 (cf. note 1.2.1 des comptes consolidés condensés) et des Tables de Turnover des engagements de retraite

Le Groupe enregistre un chiffre d'affaires de 349,8 millions d'euros au premier semestre 2018, en recul de -4,7% par rapport au premier semestre 2017.

Le chiffre d'affaires Digital est de 293,1 millions d'euros au premier semestre 2018, en faible baisse de -1,2% par rapport au premier semestre 2017. Le chiffre d'affaires des Sites Internet et des produits Booster Contact est en croissance à deux chiffres.

Le chiffre d'affaires Imprimés est de 56,7 millions d'euros au premier semestre 2018, en baisse de -19,5% par rapport au premier semestre 2017. L'activité représente 16,2% du chiffre d'affaires total au premier semestre 2018.

1.2.2. Analyse de l'EBITDA récurrent des activités poursuivies

Charges externes nettes

Les charges externes nettes récurrentes sont en légère baisse de -0,3% à 96,5 millions d'euros au premier semestre 2018 contre 96,8 millions d'euros au premier semestre 2017. Les charges externes représentent 27,6% du chiffre d'affaires au premier semestre 2018.

Frais de personnel

Les frais de personnel récurrents diminuent de -3,9%, soit -7,5 millions d'euros, à 183,3 millions d'euros au premier semestre 2018 contre 190,8 millions d'euros au premier semestre 2017. Les frais de personnel représentent 52,4% du chiffre d'affaires au premier semestre 2018.

EBITDA récurrent des activités poursuivies

L'EBITDA récurrent s'établit à 70,0 millions d'euros au premier semestre 2018, en baisse de -11,9% par rapport au premier semestre 2017, principalement en raison du repli du chiffre d'affaires partiellement compensé par la diminution des frais de personnel. Le taux de marge d'EBITDA atteint 20,0% au premier semestre 2018, une diminution de -1,7 point par rapport au premier semestre 2017.

L'EBITDA récurrent du segment digital diminue de -3,5 millions d'euros, soit -5,7%, à 59,0 millions d'euros au premier semestre 2018 contre 62,5 millions d'euros au premier semestre 2017. L'EBITDA récurrent du segment Imprimés diminue de -5,9 millions d'euros, soit -35,1%, à 11,0 millions d'euros au premier semestre 2018 contre 16,9 millions d'euros au premier semestre 2017.

1.2.3. Analyse des autres éléments du compte de résultat des activités poursuivies

Résultat d'exploitation

Le tableau suivant présente le résultat d'exploitation des activités poursuivies du Groupe au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017 :

SoLocal Group	Activités poursuivies						
	Période close le 30 juin 2018			Période close le 30 juin 2017 (*)			variation récurrent 2018/2017
	Total	Récurrent	Non récurrent	Total	Récurrent	Non récurrent	
En millions d'euros							
EBITDA	(63,2)	70,0	(133,2)	75,7	79,5	(3,8)	-11,9%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>-18,1%</i>	<i>20,0%</i>	<i>-</i>	<i>20,6%</i>	<i>21,7%</i>	<i>-</i>	
Dépréciations et amortissements	(32,7)	(32,7)	-	(28,3)	(28,3)	-	15,5%
Résultat d'exploitation	(95,9)	37,3	(133,2)	47,4	51,1	(3,8)	-27,0%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>-27,4%</i>	<i>10,7%</i>	<i>-38,1%</i>	<i>12,9%</i>	<i>13,9%</i>	<i>-1,0%</i>	

(*) Retraité de l'impact de la première application de la norme IFRS15 (cf. note 1.2.1) et des Tables de Turnover des engagements de retraite

Les dépréciations et amortissements du Groupe s'élèvent à -32,7 millions d'euros au premier semestre 2018 contre -28,3 millions d'euros au premier semestre 2017, soit une variation de +4,4 millions d'euros (+15,5%). Ceci s'explique principalement par la dépréciation totale des pertes antérieures des activités cédées.

Le résultat d'exploitation récurrent du Groupe est en baisse de -27,0% par rapport au premier semestre 2018 à 37,3 millions d'euros.

Résultat net

Le tableau suivant présente le résultat net de l'exercice des activités poursuivies du Groupe au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017 :

SoLocal Group	Activités poursuivies						
	Période close le 30 juin 2018			Période close le 30 juin 2017 (*)			variation récurrent 2018/2017
	Total	Récurrent	Non récurrent	Total	Récurrent	Non récurrent	
En millions d'euros							
Résultat d'exploitation	(95,9)	37,3	(133,2)	47,4	51,1	(3,8)	-27,0%
Gain net provenant de la restructuration de la dette au 13 mars 2017	-	-	-	265,8	-	265,8	-
Autres produits financiers	0,1	0,1	-	-	-	-	-
Charges financières	(19,2)	(19,2)	-	(11,0)	(11,0)	-	74,5%
Résultat financier	(19,1)	(19,1)	-	254,8	(11,0)	265,8	73,6%
Résultat courant avant impôt	(115,0)	18,2	(133,2)	302,2	40,2	262,0	-54,7%
Impôt sur les sociétés	34,7	(11,1)	45,9	(3,3)	(17,1)	13,8	-35,1%
Résultat de la période	(80,2)	7,1	(87,3)	298,9	23,1	275,8	-69,3%

(*) Retraité de l'impact de la première application de la norme IFRS15 (cf. note 1.2.1) et des Tables de Turnover des engagements de retraite

Résultat financier récurrent

Le résultat financier du Groupe représente -19,1 millions d'euros au 30 juin 2018 contre -11,0 millions d'euros au 30 juin 2017. Cette variation provient des charges financières : dans le cadre de la restructuration financière de la dette au premier trimestre 2017, la nouvelle dette n'a pas porté d'intérêts du 1er janvier au 14 mars 2017. A noter que les éléments financiers non-récurrents sont nuls au premier semestre 2018, contrairement au premier semestre 2017 où le gain net provenant de la restructuration de la dette atteignait 265,8 millions d'euros.

Résultat net récurrent de la période

La charge d'impôt sur les sociétés s'établit à -11,1 millions d'euros au premier semestre 2018, en diminution de -35,1% par rapport au premier semestre 2017.

Le résultat net récurrent des activités poursuivies s'élève à +7,1 millions d'euros au premier semestre 2018, soit une diminution de -69,3% par rapport au premier semestre 2017.

Eléments non récurrents

Le résultat net des éléments non récurrents se monte à -87,3 millions d'euros au premier semestre 2018 contre +275,8 millions d'euros au premier semestre 2017.

Il s'agit au premier semestre 2018 d'éléments non récurrents inclus dans l'EBITDA pour un montant de -133,2 millions d'euros hors impôts intégrant :

- une provision de -124,9 millions d'euros dans le cadre, d'une part, de la mise en place d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi nette des reprises d'indemnités de fin de carrière et de la médaille du travail, et d'autre part, de la fermeture et du regroupement d'agences commerciales régionales (cf note 6 « Provisions et autres passifs » des annexes aux comptes consolidés),
- de charges de personnel au titre de départs non remplacés pour un montant de -6,5 millions d'euros
- et de charges externes liées à la transformation du Groupe pour un montant de -1,8 million d'euros.

Pour mémoire, les éléments non récurrents du premier semestre 2017 intègrent essentiellement un produit financier de +265,8 millions d'euros hors impôts (+278,0 millions d'euros nets d'impôts) se composant des éléments suivants :

- d'un gain financier non monétaire de +298,0 millions d'euros issu de la différence entre la valeur comptable de la dette convertie en instruments de capitaux propres et la juste valeur de ces mêmes instruments en application d'IFRIC 19 (cf. note 5.2 des comptes consolidés annuels),
- d'un amortissement accéléré des frais liés à l'émission des financements précédents pour un montant de -10,5 millions d'euros lié à la restructuration de la dette en mars 2017 qui a engendré l'extinction de la dette précédente,
- des frais liés à la restructuration financière qui ont été intégralement constatés au compte de résultat pour un montant de -23,9 millions d'euros,
- un gain de +2,2 millions d'euros sur le rachat partiel de l'emprunt obligataire.

Résultat net de la période

Le résultat net des activités poursuivies du Groupe atteint -80,4 millions d'euros au premier semestre 2018, principalement dû aux coûts de restructuration lié au projet de transformation. Au premier semestre 2017, le résultat net des activités poursuivies était de +296,0 millions d'euros.

1.2.4 Présentation des flux de trésorerie consolidés avec le détail des « Activités poursuivies » et des « Activités désengagées »

Tableau des flux de trésorerie	Période close le 30 juin 2018	Période close le 30 juin 2017 (*)	Variation
En millions d'euros			
EBITDA récurrent des activités poursuivies	70,0	79,5	(9,5)
Eléments non monétaires inclus dans l'EBITDA	5,4	(0,6)	5,9
Variation du besoin en fonds de roulement	(24,8)	(17,2)	(7,6)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(21,5)	(25,2)	3,7
Résultat financier (dé)encaissé	(17,2)	(41,1)	23,9
Eléments non récurrents	(12,2)	(12,3)	0,1
Impôt sur les sociétés décaissé	(11,8)	(27,0)	15,2
Free Cash flow des activités poursuivies	(12,2)	(43,9)	31,7
Free Cash flow des activités désengagées	(0,0)	(1,7)	1,7
Free Cash flow	(12,2)	(45,6)	33,4
Augmentation (diminution) des emprunts	(0,9)	(270,2)	269,3
Augmentation de capital	-	272,7	(272,7)
Autres	(0,4)	0,6	(1,1)
Variation nette de trésorerie	(13,6)	(42,6)	29,0
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie à l'ouverture	86,1	91,0	(4,9)
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie à la clôture	72,5	48,4	24,1

(*) Retraité de l'impact de la première application de la norme IFRS15 (cf. note 1.2.1) et des Tables de Turnover des engagements de retraite

1.3. Liquidités, ressources en capital et dépenses d'investissement consolidées

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie des **activités poursuivies** du Groupe au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017 :

En millions d'euros	Activités poursuivies		
	Période close le 30 juin 2018	Période close le 30 juin 2017 (*)	Variation 2018/2017
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	9,8	(18,7)	28,6
Flux nets de trésorerie affectés aux opérations d'investissement	(21,9)	(24,4)	2,5
Flux nets de trésorerie affectés aux opérations de financement	(1,2)	2,3	(3,5)
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	(13,2)	(40,9)	27,7

(*) Retraité de l'impact de la première application de la norme IFRS15 (cf. note 1.2.1) et des Tables de Turnover des engagements de retraite

Les flux nets de trésorerie générés par l'activité s'élèvent à 9,8 millions d'euros au premier semestre 2018 contre -18,7 millions d'euros au premier semestre 2017, soit une hausse de 28,6 millions d'euros avec principalement :

- un EBITDA des activités poursuivies de 65,7 millions d'euros en 2018, contre 75,7 millions d'euros au premier trimestre 2017,
- le besoin en fonds de roulement s'accroît de 24,8 millions d'euros en 2018 contre un accroissement de 17,2 millions d'euros en 2017. Cette évolution résulte principalement de la baisse des ventes et de l'évolution du mix produits en faveur de produits moins générateurs en fonds de roulement, tels les sites Internet. Par ailleurs, l'accroissement du BFR au premier semestre 2018 comprend les décaissements de la participation des salariés et des rémunérations variables (commerciaux et non commerciaux) relatifs à 2017, partiellement compensés par une baisse des dépenses fournisseurs en lien avec les économies de charges externes constatées au quatrième trimestre 2017. un décaissement net de 8,9 millions d'euros au titre des intérêts financiers en 2018 contre 32,4 millions d'euros en 2017 lié au décalage de paiement des intérêts du 4^{ème} trimestre 2016 au 1^{er} trimestre 2017 dans le cadre de la restructuration financière (32 millions d'euros, charge comptabilisée en 2016),
- un décaissement de 7,5 millions d'euros au titre de l'impôt sur les sociétés en 2018 contre 3,4 millions en 2017.

Les flux nets de trésorerie affectés aux opérations d'investissement représentent un décaissement de 21,9 millions d'euros en 2018, en baisse de 2,5 million d'euros par rapport au décaissement constaté en 2017, avec principalement :

- 21,5 millions d'euros au titre des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles en 2018 contre 25,2 millions d'euros en 2017,
- 1,6 million d'euros de décaissement de compléments de prix en 2018 et 0,6 million en 2017 dus dans le cadre des acquisitions.

Les flux nets de trésorerie affectés aux opérations de financement représentent un décaissement net de 1,2 millions d'euros en 2018 contre un encaissement net de 2,3 million d'euros en 2017 lié à la restructuration financière réalisée en mars 2017 (cf détails en note 5.2).

Le tableau suivant présente **l'évolution de la trésorerie du Groupe consolidé** pour les périodes au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017 :

SoLocal Group (Consolidé)	Période close le 30 juin	Exercice clos le 31 décembre	Période close le 30 juin
En millions d'euros	2018	2017	2017
Trésorerie et équivalents de trésorerie	72,9	87,5	48,5
Trésorerie brute	72,9	87,5	48,5
Découverts bancaires	(0,4)	(1,4)	(0,1)
Trésorerie nette	72,5	86,1	48,4
Emprunts bancaires	-	-	-
Emprunt obligataire	397,8	397,8	397,8
Ligne de crédit revolving	-	-	-
Frais d'émission d'emprunts	-	-	-
Dettes de crédit-bail	0,0	0,1	0,1
Juste valeur des instruments de couverture	-	-	-
Compléments de prix	1,3	3,7	1,4
Intérêts courus non échus	1,3	1,4	1,2
Autres dettes financières	14,4	14,8	5,3
Endettement financier brut	414,9	417,8	405,8
<i>dont courant</i>	5,7	9,6	7,3
<i>dont non courant</i>	409,2	408,2	398,5
Endettement net	342,3	331,7	357,4
Endettement net du groupe consolidé hors frais d'émission d'emprunts	342,3	331,7	357,4

Suite à la restructuration de la dette du Groupe intervenue le 14 mars 2017, celle-ci baisse de 765,1 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2016. Elle s'élève à 342,3 millions d'euros depuis le 30 juin 2018.

Au 30 juin 2018, elle est principalement composée :

- d'obligations issues de la restructuration financière réalisée en mars 2017 pour un montant de 397,8 millions d'euros, remboursables en mars 2022,
- d'une trésorerie nette de 72,5 millions d'euros.

Soit un endettement net de 342,3 millions d'euros au 30 juin 2018.

1.4. Perspectives de l'année 2018

La perspective pour l'année 2018 est celle d'une stabilisation de l'EBITDA récurrent (dans le même référentiel comptable, c'est-à-dire IFRS 15).

1.5. Evénements postérieurs à l'arrêté du 30 juin 2018

En date du 6 juillet 2018, l'accord transactionnel définitif relatif à la cession de l'activité AVAL a été signé. La transaction s'était effectuée sur la base d'un prix de cession de 19,8 millions d'euros à la date du 30 novembre 2017. Ce montant était susceptible d'évoluer ultérieurement à la cession sur la base de critères d'ajustements convenus entre les parties. SoLocal Group informe que le prix de cession a atteint 21,3 millions d'euros faisant ainsi ressortir un complément de prix de 1,5 million d'euros.

1.6. Dépenses d'investissement

CAPEX des activités poursuivies	Période close le 30 juin 2018	Période close le 30 juin 2017	Variation
En millions d'euros			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	21,5	25,2	-14,6%
En % du chiffre d'affaires des activités poursuivies	6,2%	6,9%	

Les CAPEX diminuent de -14,6% à 21,5 millions d'euros au premier semestre 2018 contre 25,2 millions d'euros au premier semestre 2017. Les CAPEX représentent 6,2% du chiffre d'affaires au premier semestre 2018.

Glossaire

Carnet de commandes : commandes de ventes telles que validées et engagées par les clients du Groupe à la date de clôture. S'agissant des produits en mode abonnement, seule la période d'engagement en cours est considérée.

Chiffre d'affaires digital : somme du chiffre d'affaires des activités Search local et Marketing digital correspondant à l'ancien périmètre du chiffre d'affaires Digital utilisé jusqu'à la publication des comptes de l'exercice 2017.

Chiffre d'affaires Imprimés : somme des revenus issus d'une part des activités « annuaires imprimés » relative à l'édition, la distribution et la vente d'espaces publicitaires dans les annuaires imprimés (PagesJaunes, PagesBlanches) et d'autre part des activités concernant le marketing direct traditionnel (logistique, affranchissement, mailing) et les services de renseignements par téléphone et par SMS (118 008) ainsi que l'annuaire inversé QuiDonc. Ce périmètre correspondant à l'ancien périmètre du chiffre d'affaires Imprimé & Vocal utilisé jusqu'à la publication des comptes de l'exercice 2017.

EBITDA : indicateur alternatif de performance présenté au compte de résultat au niveau du résultat d'exploitation et avant prise en compte des dépréciations et amortissements.

EBITDA récurrent : EBITDA hors éléments exceptionnels.

Vente : tout acte devant donner lieu à une prestation effectuée par le Groupe pour ses clients est matérialisé par la signature d'un bon de commande

Indicateur de nombre de visites (indicateur défini et publié par Nielsen Médiamétrie)

Nombre de visiteurs uniques d'un site : nombre d'internautes / mobinautes / tablonauts ayant visité un site sur un mois donné

Nombre de visites uniques moyen : il représente le trafic, en visiteurs uniques, d'un site ou d'un groupe sur un mois donné. Il peut être exprimé en volume (nombre de visiteurs uniques) ou en ratio (par rapport à une population de référence pour le mois concerné). Le nombre de visites uniques moyen du Groupe ne concerne que ses propres services. Aucun des media partenaires externes en « déportation » ne sont pris en compte dans cet indicateur

Audiences (indicateur de visites mesuré par SoLocal Group)

Déportation : audiences indirectes sur des contenus de marque PagesJaunes en dehors des media digitaux PagesJaunes (notamment Bing, Yahoo!, Ooreka, ...)

PagesJaunes: audiences suite à la volonté exprimée d'un utilisateur d'accéder aux media digitaux PagesJaunes (accès direct et recherche de marque sur un moteur de recherche)

SEO & affiliés : audiences sur les media digitaux PagesJaunes ayant pour origine des partenaires affiliés (MSN, Nosibay, Free et Alice, Planet, L'internaute) et des moteurs de recherches (SEO, « Search Engine Optimisation »)

2. Comptes consolidés condensés

2.1 – Compte de résultat consolidé

<i>(Montants en milliers d'euros, excepté les données relatives aux actions)</i>	Notes	Période close le 30 juin 2018	Période close le 30 juin 2017 (*)
Chiffre d'affaires	3	350 737	373 477
Charges externes nettes		(98 739)	(100 998)
Frais de personnel		(190 458)	(198 804)
Coûts de restructuration		(124 885)	-
EBITDA		(63 345)	73 675
Dépréciations et amortissements		(32 773)	(29 682)
Résultat d'exploitation		(96 118)	43 993
Gain net provenant de la restructuration de la dette au 13 mars 2017		-	265 785
Produits financiers		103	-
Charges financières		(19 191)	(10 961)
Résultat financier	5	(19 088)	254 824
Résultat avant impôt		(115 206)	298 818
Impôt sur les sociétés	7	34 769	(2 791)
Résultat de la période		(80 437)	296 026
Résultat de la période attribuable aux :			
- Actionnaires de SoLocal Group		(80 458)	296 069
- Participation ne donnant pas le contrôle		21	(42)
Résultat de la période par action attribuable aux actionnaires de SoLocal Group (en euros)			
Résultat de la période par action de l'ensemble consolidé calculé sur la base d'un nombre d'actions moyen pondéré			
- de base	8	-0,14	3,19
- dilué		-0,14	3,14
Résultat de la période par action de l'ensemble consolidé calculé sur la base d'un nombre d'actions existantes (au 30 juin)			
- de base		-0,14	0,51
- dilué		-0,14	0,51

(*) Retraité de l'impact de la première application de la norme IFRS15 (cf. note 1.2.1) et des Tables de Turnover des engagements de retraite

2.2 - Etat du résultat global consolidé

(Montants en milliers d'euros)

Notes	Période close le 30 juin 2018	Période close le 30 juin 2017 (*)
Report résultat de la période	(80 437)	296 026
Réserves écarts actuariels IFC :		
- Montant brut	6 082	(438)
- Impôt différé	(1 550)	(1 862)
- Montant net d'impôt	4 532	(2 300)
Ecarts de conversion des activités à l'étranger	80	(202)
Total autres éléments du résultat global net d'impôt	4 612	(2 502)
Résultat global total net d'impôt	(75 825)	293 525
Résultat global total attribuable aux :		
- Actionnaires de SoLocal Group	(75 869)	293 567
- Participation ne donnant pas le contrôle	44	(42)

(*) Retraité de l'impact de la première application de la norme IFRS15 (cf. note 1.2.1) et des Tables de Turnover des engagements de retraite

2.3 - Etat consolidé de la situation financière

Etat de situation financière		Période close le	Exercice clos au 31	Période close le 30
(Montants en milliers d'euros)		30 juin 2018	décembre 2017	juin 2017 (*)
	Notes			
Actif				
Ecarts d'acquisition nets		88 870	90 727	95 507
Autres immobilisations incorporelles nettes		112 181	118 842	127 078
Immobilisations corporelles nettes		22 512	25 482	27 600
Actifs financiers disponibles à la vente		423	426	188
Autres actifs financiers non courants		6 962	6 867	6 447
Impôts différés actifs	7	94 297	57 317	51 150
Total des actifs non courants		325 245	299 660	307 970
Créances clients nettes		255 338	281 863	269 646
Autres actifs courants		47 955	33 703	31 065
Créances d'impôt sur les sociétés		6 933	2 731	1 263
Charges constatées d'avance		9 252	6 374	8 505
Autres actifs financiers courants		2 111	2 880	42
Trésorerie et équivalents de trésorerie		72 930	87 476	48 513
Total des actifs courants		394 519	415 025	359 035
Total actif		719 764	714 686	667 005
Passif				
Capital social		58 334	58 244	58 153
Prime d'émission		743 255	741 551	739 814
Réserves		(1 349 935)	(1 666 933)	(1 662 732)
Résultat de la période attribuable aux actionnaires de SoLocal Group		(80 458)	318 188	296 069
Autres éléments du résultat global		(40 213)	(44 745)	(44 907)
Actions propres		(5 018)	(5 157)	(5 157)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de SoLocal Group		(674 036)	(598 852)	(618 761)
Participations ne donnant pas le contrôle		41	79	60
Total capitaux propres		(673 995)	(598 774)	(618 701)
Dettes financières et dérivés non courants	5	409 160	408 170	398 530
Avantages du personnel - non courants		97 922	139 391	136 619
Provisions - non courantes	6	15 728	17 533	15 247
Autres passifs non courants		-	-	2
Impôts différés passifs	7	712	74	-
Total des passifs non courants		523 522	565 168	550 398
Découverts bancaires et autres emprunts courants	5.3	4 784	9 555	6 176
Intérêts courus non échus		1 324	1 419	1 160
Provisions - courantes	6	178 711	16 108	19 767
Dettes fournisseurs		106 640	91 186	83 950
Avantages du personnel - courants		112 580	119 704	103 247
Autres passifs courants		71 459	78 237	72 070
Dettes d'impôt sur les sociétés	7	348	4 905	1 283
Produits constatés d'avance		394 391	427 178	447 655
Total des passifs courants		870 237	748 291	735 308
Total passif		719 764	714 686	667 005

(*) Retraité de l'impact de la première application de la norme IFRS15 (cf. note 1.2.1) et des Tables de Turnover des engagements de retraite

2.4 - Etat de variation des capitaux propres consolidé

(Montants en milliers d'euros)

	Notes	Nombre de titres en circulation	Capital social	Prime d'émission	Actions propres	Résultat et réserves	Ecarts actuariels	Réserve de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Participation ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Solde au 1er janvier 2017 (*)		38 793 842	233 259	364 544	(4 987)	(1 940 891)	(42 607)	(306)	(1 390 989)	104	(1 390 885)
Résultat global total de la période						305 888			305 888	(42)	305 845
Autres éléments du résultat global, net d'impôt							(9 221)	(200)	(9 420)	(2)	(9 422)
Résultat global de la période, net d'impôt						305 888	(9 221)	(200)	296 467	(44)	296 423
Opérations sur capital	8	542 654 015	(175 106)	375 270	-	269 861	-	-	470 025	-	470 025
Mandatory Convertible Bond			-	-	-	8 804	-	-	8 804	-	8 804
Actions de l'entreprise consolidante, nettes de l'effet d'impôt		(286 967)			(170)				(170)	-	(170)
Solde au 30 juin 2017		581 160 890	58 153	739 814	(5 157)	(1 356 339)	(51 828)	(506)	(615 863)	60	(615 803)
Retraitement des tables de Turnover des engagements de retraite						(402)	6 921		6 519		6 519
Retraitement de l'étalement plan rétention						(668)			(668)		(668)
Retraitement de l'application de la norme IFRS15						(8 749)			(8 749)		(8 749)
Solde au 1er juillet 2017		581 160 890	58 153	739 814	(5 157)	(1 366 158)	(44 907)	(506)	(618 761)	60	(618 701)
Résultat global total de la période						30 725			30 725	21	30 746
Autres éléments du résultat global, net d'impôt							162	(94)	69	(2)	67
Résultat global de la période, net d'impôt						30 725	162	(94)	30 794	19	30 813
Opérations sur capital		914 221	91	1 737	-	(1 825)			2		2
Mandatory Convertible Bond						-			-		-
Actions de l'entreprise consolidante, nettes de l'effet d'impôt		(32 585)	-	-	-				-		-
Solde au 31 décembre 2017		582 042 526	58 244	741 551	(5 157)	(1 337 257)	(44 745)	(600)	(587 965)	79	(587 886)
Retraitement de l'application de la norme IFRS15	1.2.1					(8 606)			(8 606)		(8 606)
Retraitement de l'application de la norme IFRS9						(2 283)			(2 283)		(2 283)
Solde au 1er janvier 2018		582 042 526	58 244	741 551	(5 157)	(1 348 146)	(44 745)	(600)	(598 854)	79	(598 775)
Résultat global total de la période						(80 458)			(80 458)	21	(80 437)
Autres éléments du résultat global, net d'impôt							4 532	78	4 610	2	4 612
Résultat global de la période, net d'impôt						(80 458)	4 532	78	(75 848)	23	(75 825)
Rémunération en actions						527			527	-	527
Opérations sur capital	8	897 077	90	1 704	-	(1 794)	-	-	-	-	-
Mandatory Convertible Bond			-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions de l'entreprise consolidante, nettes de l'effet d'impôt		162 452			139				139	-	139
Part des minoritaires au capital d'Effilab Dubaï (cession)										(61)	(61)
Solde au 30 juin 2018		583 102 055	58 334	743 255	(5 018)	(1 429 871)	(40 213)	(522)	(674 036)	41	(673 995)

(*) Retraité de l'impact de la première application de la norme IFRS15 (cf. note 1.2.1) et des Tables de Turnover des engagements de retraite

2.5 - Etat des flux de trésorerie consolidé

<i>(Montants en milliers d'euros)</i>	Notes	Période close le 30 juin 2018	Période close le 30 juin 2017 (*)
Résultat attribuable aux actionnaires de SoLocal Group		(80 458)	296 069
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations et écarts d'acquisition		29 085	29 093
Variation des provisions		126 371	(9 109)
Rémunération en actions		527	-
Moins-values (plus-values) sur cessions d'actifs		3 688	588
Produits et charges d'intérêts	5	19 088	(254 810)
Instruments de couverture		-	(14)
Charge d'impôt de l'exercice	7	(34 769)	2 791
Participation ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		21	(42)
Diminution (augmentation) des stocks		57	98
Diminution (augmentation) des créances clients		23 881	47 244
Diminution (augmentation) des autres créances		(17 597)	(2 732)
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs		15 058	(5 120)
Augmentation (diminution) des autres dettes		(46 088)	(55 609)
Variation du besoin en fonds de roulement		(24 690)	(16 119)
Dividendes et produits d'intérêts encaissés		110	14
Intérêts décaissés et effet taux des dérivés nets		(17 312)	(41 142)
Impôt sur les sociétés décaissé		(11 821)	(27 000)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		9 840	(19 681)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(21 552)	(25 951)
Acquisitions / cessions de titres de participation, nettes de la trésorerie acquise / cédée et autres variations d'actif / passif		(1 124)	828
Flux nets de trésorerie affectés aux opérations d'investissement		(22 676)	(25 123)
Augmentation (diminution) des emprunts		(908)	(270 219)
Augmentation de capital nette de frais		-	272 650
Autres flux liés aux opérations de financement dont actions propres		169	(168)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		(739)	2 263
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie		2	(30)
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		(13 573)	(42 571)
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie à l'ouverture		86 118	91 013
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie à la clôture	5	72 545	48 441

(*) Retraité de l'impact de la première application de la norme IFRS15 (cf. note 1.2.1) et des Tables de Turnover des engagements de retraite

2.6 – Notes aux comptes consolidés condensés au 30 juin 2018

Note 1 – Base de préparation des états financiers consolidés condensés

1.1 Description d'activité

Les principales activités du Groupe sont décrites en note 2.

L'exercice comptable des sociétés du Groupe SoLocal s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre. La devise de présentation des comptes consolidés et de leur annexe est l'euro.

SoLocal Group est une société anonyme cotée sur Euronext Paris (LOCAL).

Ces états financiers consolidés condensés ont été arrêtés par le Conseil d'administration de SoLocal Group du 25 juillet 2018.

1.2 Contexte de la publication et base de préparation des comptes consolidés condensés au 30 juin 2018

1.2.1 Normes IFRS

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, le Groupe a établi les comptes consolidés semestriels condensés au titre de la période close le 30 juin 2018 en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, applicable à cette date.

Les états de synthèse portent sur les comptes établis selon les normes IFRS au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017. Les comptes consolidés semestriels condensés au 30 juin 2018 sont établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

Les principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels du dernier exercice clos le 31 décembre 2017, à l'exception des changements de méthode comptable décrits ci-dessous résultant de l'application des nouvelles normes sur la comptabilisation du chiffre d'affaires (IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ») et sur les instruments financiers (IFRS 9 « Instruments financiers »). Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation de nouvelles normes, en particulier IFRS 16 « Contrats de location ». D'autres amendements et interprétations sont d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018 mais sont sans impact significatif sur les comptes consolidés semestriels.

L'ensemble des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2018 sont disponibles sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Point sur l'application des normes IFRS9, IFRS15 (1^{er} janvier 2018) et IFRS16 (1^{er} janvier 2019)

IFRS 9 « instruments financiers »

Il s'agit d'une norme articulée en trois phases, Classement et évaluation, Dépréciation du risque de crédit et Comptabilité de couverture. Elle concerne principalement, les instruments de couverture et la comptabilité de couverture, les titres dénommés « Actifs Disponibles à la Vente », les modifications

de dettes, la dépréciation des créances commerciales. L'analyse ne faisant pas apparaître d'impact sur les trois premiers sujets évoqués, le Groupe a donc concentré ses travaux sur les incidences de la norme sur l'évaluation des dépréciations des créances commerciales.

Le Groupe a choisi d'appliquer la méthode simplifiée pour les créances client de l'ensemble des entités consolidées françaises et a appliqué le §B5.5.35 d'IFRS 9 en utilisant une matrice statistique qui était déjà en vigueur dans deux filiales, PJSA et SOMS, concernant les créances échues supérieures à 90 jours. Pour la partie non couverte dès l'origine (non échu et inférieur à 90 jours) un ratio de perte Groupe calculé sur la base des ventes et des créances irrécouvrables des trois dernières années a été utilisé.

IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients »

Introduction sur la norme

La norme IFRS15, « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients », devenue d'application obligatoire aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018.

La norme IFRS 15 énonce un modèle unique que les sociétés doivent utiliser pour comptabiliser les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. Selon le principe de base d'IFRS15, la comptabilisation du revenu doit refléter le transfert du contrôle des biens et services promis au client pour un montant qui représente ce à quoi l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services.

La nouvelle norme inclut également des prescriptions sur la comptabilisation des coûts des contrats.

Politiques comptables retenues

Les offres de SoLocal Group sont regroupées en 3 grandes familles :

1. Les sites qui sont élaborés pour être mis à la disposition des clients pour une période contractuelle de 12 ou 24 mois ;
2. Les produits du Search local autour de la présence sur internet via la Carte de visite internet et ses compléments destinés à améliorer la visibilité ou l'audience ou à permettre des possibilités transactionnelles, typiquement proposés sur une période de 12 mois renouvelable et les offres de Marketing Digital qui correspondent à des prestations ponctuelles ou des campagnes ;
3. L'offre Imprimés et Vocal, qui correspond pour l'essentiel en des insertions dans des annuaires papier pour une parution annuelle.

Reconnaissance du Chiffre d'affaires par gamme de produits SoLocal Group

Gamme Sites :

Jusqu'au 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires des sites était enregistré de la façon suivante :

1. la conception et la production des sites faisaient l'objet d'une évaluation en fonction de la proportion des coûts encourus sur les coûts totaux, qui représentait environ 38% du prix total de vente et étaient reconnues en début de contrat.
2. la mise en ligne et les mises à jour étaient comptabilisées pour le montant résiduel du prix de vente au prorata temporis sur la durée du contrat.

En application d'IFRS 15, deux obligations de performance distinctes sont retenues pour l'offre sites

1. Conception du contenu intellectuel sur la durée de réalisation (comprise entre 1 et 4 mois en fonction des produits).
2. Mise à disposition et mises à jour du site pendant la période contractuelle d'hébergement

L'application d'IFRS15 engendre une allocation différente de valeur entre la première obligation et la seconde, amenant à une modification du rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires. Une partie plus importante du chiffre d'affaires est désormais étalée sur la durée de mise en ligne.

Gamme Search et Marketing Digital :

Jusqu'au 31 décembre 2017, les principales offres étaient enregistrées, en référence aux pratiques sectorielles, en distinguant :

1. Des frais techniques de conception et de réalisation compris entre 20% et 50% du prix de l'offre, pris en compte au début du contrat
2. Une prestation de parution en ligne comptabilisée prorata temporis sur la durée contractuelle.

L'application d'IFRS 15 conduit à comptabiliser la totalité de ces offres de façon linéaire sur la durée des contrats. La prise en compte du chiffre d'affaires est ainsi retardée par rapport aux méthodes précédentes.

Gamme Imprimés :

Jusqu'au 31 décembre 2017, les revenus de la gamme « Imprimés » étaient enregistrés de la façon suivante :

Les produits issus de la vente d'insertions publicitaires dans les annuaires imprimés étaient pris en compte dans le résultat lors de la parution de ces annuaires. Des frais techniques de fabrication des annuaires faisaient l'objet d'une facturation séparée aux annonceurs qui était comptabilisée au début du contrat.

L'application d'IFRS 15 conduit à ne plus distinguer les frais techniques. L'insertion dans les annuaires représente désormais une seule obligation de performance dont le revenu est reconnu intégralement le mois de la distribution de l'ouvrage.

Le chiffre d'affaires généré par le trafic du service de renseignements téléphoniques 118 008 continue à être reconnu au fur et à mesure des appels sur la base du chiffre d'affaires brut facturé à l'utilisateur. Le chiffre d'affaires annonceurs est étalé sur la durée de parution, qui est généralement de 12 mois. L'application d'IFRS 15 conduit à ne plus distinguer les frais techniques. L'insertion dans les annuaires représente désormais une seule obligation de performance dont le revenu est reconnu intégralement le mois de la distribution de l'ouvrage.

L'application d'IFRS 15 est considérée comme non significative sur les autres offres de cette gamme.

Impact sur les comptes de l'application d'IFRS 15

SoLocal a choisi la méthode rétrospective complète pour l'application d'IFRS 15 au 1er janvier 2018.

L'impact sur les comptes est le suivant :

(Montants en milliers d'euros)	Période close le 30 juin 2017			Exercice clos le 31 décembre 2017		
Chiffre d'affaires	IAS 18	IFRS 15	Ecart	IAS 18	IFRS 15	Ecart
Digital	323 421	303 116	-20 305	644 940	604 327	-40 613
Imprimés	62 388	70 361	7 973	120 001	134 916	14 915
Total	385 809	373 477	-12 332	764 941	739 243	-25 698

Coûts d'obtention des contrats

- La part variable de la rémunération des forces de vente n'est pas considérée comme un coût incrémental directement lié à l'acquisition de contrats identifiés au regard d'IFRS 15.
- Ces coûts sont désormais comptabilisés directement en charges au moment où ils sont encourus.
- L'impact annuel sur les comptes 2017 est de 452 K€ correspondant à la différence entre les coûts d'acquisition des contrats inscrits au bilan au 31 décembre 2017 (35 477 K€) et ceux au 31 décembre 2016 (35 025K€).

Coûts d'exécution des contrats

- L'application de la norme IFRS15 n'a pas d'impact sur la comptabilisation des coûts d'exécution des contrats qui sont passés directement en charges à l'exception de ceux relatifs aux annuaires non encore distribués.

IFRS 16 « Contrats de location »

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 – Contrats de location, qui remplace IAS 17.

Cette nouvelle norme introduit un modèle unique de comptabilisation pour la plupart des contrats de location dont la durée est supérieure à 12 mois, consistant pour le bénéficiaire du contrat, dès lors que l'actif inclus dans le contrat de location est identifiable, et qu'il contrôle l'utilisation de cet actif, à comptabiliser à l'actif de son bilan un droit d'utilisation en contrepartie de la comptabilisation au passif de son bilan d'une dette financière.

Par ailleurs, les coûts de ces contrats de location devront être comptabilisés en partie en amortissements dans le résultat opérationnel, et en partie en frais financiers dans le résultat financier. Cette norme sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

Le Groupe continue l'examen de l'impact de cette norme afin de déterminer ses impacts dans les états financiers et les modifications qu'elle pourrait entraîner dans les informations communiquées.

Pour information, le montant des engagements hors bilan de locations simples au 30 juin 2018 sont de 134,7 millions d'euros.

1.2.2 Jugements et estimations comptables

Afin de préparer les états financiers, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. La Direction évalue ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

Sont notamment concernés les écarts d'acquisition, la production immobilisée d'actifs incorporels, l'évaluation des obligations de performance des contrats avec les clients, les coûts de restructuration et l'évaluation des passifs liés aux retraites. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction de conditions de réalisation différentes.

Enfin, en l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, la Direction du Groupe fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe,
- traduisent la réalité économique des transactions,
- soient neutres,

- soient prudents,
- et soient complets dans tous leurs aspects significatifs.

1.3 Présentation des états financiers consolidés condensés

Comme le permet la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », le Groupe présente le compte de résultat par nature.

Le résultat d'exploitation correspond au résultat net avant prise en compte :

- des produits financiers ;
- des charges financières ;
- des impôts courants et différés.

L'EBITDA est un indicateur alternatif de performance présenté au compte de résultat au sein du résultat d'exploitation avant prise en compte des dépréciations et amortissements.

Le rapport d'activité présente les activités poursuivies du groupe ainsi que l'EBITDA récurrent qui correspond à l'EBITDA avant prise en compte des éléments exceptionnels tels que les frais de restructuration. L'information sectorielle (note 2), présente le détail du chiffre d'affaires et de l'EBITDA récurrent des « Activités poursuivies » et des « Activités désengagées ».

1.4 Evolution du périmètre de consolidation

Le groupe a cédé au cours du premier semestre les sociétés suivantes :

- Netvendeur au 9 mars 2018,
- Retail Explorer au 31 mai 2018,
- Effilab Australie au 28 juin 2018,
- Effilab Dubaï le 19 juin 2018.

1.5 Note sur la continuité d'exploitation

Malgré l'existence de capitaux propres consolidés toujours négatifs, le Groupe n'a pas identifié d'éléments de nature à compromettre la continuité d'exploitation.

A l'issue de la restructuration financière, qui a permis de ramener l'ensemble de l'endettement à une dette obligataire de 398 millions d'euros, le Groupe estime qu'il sera en mesure de faire face à l'ensemble de ses engagements financiers (cf Note 5.2). En effet, les flux de trésorerie futurs dégagés par les opérations, nets des investissements, ainsi que la trésorerie disponible permettront d'assurer la continuité d'exploitation dans les douze prochains mois.

Note 2 - Information sectorielle

SoLocal Group développe ses activités au sein de deux secteurs opérationnels : Digital et Imprimés et a généré un chiffre d'affaires de 349,8 millions d'euros au premier semestre 2018, ses activités Digital et Imprimés représentant respectivement 84 % et 16 %. L'activité Digital est portée par les quatre nouvelles lignes de services : Présence digitale, Publicité digitale, Sites Web et Solutions digitales.

Digital

Au 30 juin 2018, SoLocal Group a enregistré un chiffre d'affaires Digital des activités poursuivies de 293,1 millions d'euros, représentant 83,8 % du chiffre d'affaires du Groupe (cf 1.2 du Rapport d'activité).

Imprimés

Ce segment comprend les activités du Groupe relatives à la publication, à la distribution et à la vente d'espaces publicitaires dans les annuaires imprimés (PagesJaunes, PagesBlanches), ainsi que d'autres activités du Groupe appelées « Vocal », y compris des services de renseignements téléphoniques et d'annuaire inversé.

Les activités Imprimés ont généré 56,7 millions d'euros de chiffre d'affaires au 30 juin 2018, en décroissance de -19,5% par rapport au premier semestre 2017.

Note 3 – Produits des activités

3.1 Chiffre d'affaires

Le Groupe commercialise des produits et services de communication locale principalement sous forme digitale et imprimée.

Le chiffre d'affaires issu des activités du Groupe est reconnu et présenté de la manière suivante, en application des principes établis par IFRS15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ».

	Période close le 30 juin 2018	Période close le 30 juin 2017 (*)	Variation
En millions d'euros			
Chiffre d'affaires Digital	294,1	303,1	-3,0%
Chiffre d'affaires Imprimés	56,7	70,4	-19,5%
Chiffre d'affaires total	350,7	373,5	-6,1%

(*) Retraité de l'impact de la première application de la norme IFRS15 (cf. note 1.2.1 des comptes consolidés condensés) et des Tables de Turnover des engagements de retraite

Le Groupe enregistre un chiffre d'affaires de 350,7 millions d'euros au premier semestre 2018, en recul de -6,1% par rapport au premier semestre 2017.

Le chiffre d'affaires Digital est de 294,0 millions d'euros au premier semestre 2018, en baisse de -3,0% par rapport au premier semestre 2017.

Le chiffre d'affaires Imprimés est de 56,7 millions d'euros au premier semestre 2018, en baisse de -19,5% par rapport au premier semestre 2017.

3.2 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont principalement constitués des ventes de produits publicitaires facturées reconnues ultérieurement en chiffre d'affaires en fonction de la durée de mise en ligne (produits Digitaux) ou de parution (produits annuaires imprimés).

Les produits constatés d'avance passent de 427 millions d'euros au 31 décembre 2017 à 394 millions d'euros au 30 juin 2018. Cette baisse est à mettre en relation, d'une part, avec l'évolution des ventes, et d'autre part, avec la typologie de produits vendus avec des durées de vie spécifiques.

Note 4 – Tests de dépréciation des actifs à long terme

En l'absence d'indice de perte de valeur, il n'a pas été nécessaire de réaliser, au 30 juin 2018, des tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles.

Note 5 - Trésorerie, endettement et instruments financiers

5.1 Résultat financier

Le résultat financier se décompose de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Période close le 30 juin 2018	Période close le 30 juin 2017
Gain sur la restructuration de la dette par l'émission d'instruments de capitaux propres ⁽³⁾		300 198
Coûts liés à la restructuration financière ⁽⁴⁾		(24 117)
Amortissement accéléré des frais d'émission d'emprunts liés à l'ancienne dette		(10 545)
Gain net provenant de la restructuration de la dette au 13 mars 2017	-	265 536
Intérêts et assimilés sur actifs financiers	(2)	1
Résultat de cession d'actifs financiers	(8)	(1)
Dividendes reçus	113	-
Autres produits financiers	103	-
Intérêts sur dettes financières	(16 153)	(8 191)
Produits / (charges) sur instruments de couverture	-	14
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	(932)	224
Variation de la juste valeur des actifs et passifs financiers	-	25
Autres frais & honoraires financiers ⁽¹⁾	(1 064)	(1 974)
Coût de désactualisation ⁽²⁾	(942)	(810)
Charges financières	(19 091)	(10 712)
Résultat financier	(18 988)	254 824

⁽¹⁾ Essentiellement composé de frais courants liés à la gestion de la dette

⁽²⁾ Le coût de désactualisation correspond à l'accroissement, au cours de l'exercice, de la valeur actuelle des engagements de retraite

⁽³⁾ ce montant inclut d'une part, conformément à l'application d'IFRIC 19 (cf. note 10.5), la différence entre la valeur comptable de la dette convertie en instruments de capitaux propres et la juste valeur de ces mêmes instruments qui a mis en évidence un gain financier non monétaire de 298 millions d'euros et d'autre part, un gain de 2,2 millions d'euros sur le rachat partiel de l'emprunt obligataire.

⁽⁴⁾ Après déduction des coûts imputés directement en réduction de l'augmentation de capital en numéraire

5.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'endettement financier net correspond au total de l'endettement financier brut, diminué ou augmenté des instruments dérivés actifs et passifs de couverture de flux de trésorerie, et diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Période close le 30 juin 2018	Exercice clos au 31 décembre 2017	Période close le 30 juin 2017 (*)
Intérêts courus non échus	-	-	10
Equivalents de trésorerie	5 347	10 044	10 049
Trésorerie	67 583	77 452	38 454
Trésorerie brute	72 930	87 496	48 513
Découverts bancaires	(384)	(1 358)	(72)
Trésorerie nette	72 546	86 138	48 441
Emprunt obligataire	397 835	397 835	397 835
Dettes de crédit-bail	33	66	117
Compléments de prix sur acquisition de titres	1 308	3 669	1 388
Intérêts courus non échus	1 324	1 439	1 160
Autres dettes financières	14 384	14 797	5 294
Endettement financier brut	414 884	417 806	405 794
<i>dont courant</i>	<i>5 724</i>	<i>9 636</i>	<i>7 264</i>
<i>dont non courant</i>	<i>409 160</i>	<i>408 170</i>	<i>398 530</i>
Endettement net	342 338	331 668	357 353
Endettement net du groupe consolidé hors frais d'émission d'emprunts	342 338	331 668	357 353

(*) Retraité de l'impact de la première application de la norme IFRS15 (cf. note 1.2.1) et des Tables de Turnover des engagements de retraite

➤ Evolution des passifs issus des activités de financement

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice clos au 31 décembre 2017	Cash flows	Variations "non cash"				Reclasst & variation périmètre	Période close au 30 juin 2018
			Op Aug capital par comp	Autres Variations	Var. de change	Var. de JV ⁽¹⁾		
Emprunt bancaire et obligataire	397 835	-	-	-	-	-	397 835	
Ligne de crédit revolving	-	-	-	-	-	-	-	
Autres emprunts	12 897	(785)	-	-	-	-	12 112	
Comptes courants d'associés	1 900	812	-	-	-	(440)	2 272	
Complément de prix sur acquisition de titres	3 669	(1 649)	-	(713)	-	-	1 307	
Dettes de Crédit bail	66	-	-	(33)	-	-	33	
Intérêts courus non échus	1 419	-	-	(95)	-	-	1 324	
Découverts bancaires	1 358	(974)	-	-	-	-	384	
Total Passifs issus des activités de financement	419 144	(2 596)	-	(841)	-	(440)	415 267	

(1) contrepartie par résultat conformément à IFRIC 19

➤ Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 30 juin 2018, les équivalents de trésorerie s'élèvent à 5,3 millions d'euros et sont principalement constitués d'OPCVM, de comptes à terme rémunérés non bloqués et d'obligations propres.

Ils sont évalués et gérés sur la base de leur juste valeur.

➤ Emission d'obligations

Suite à la réalisation de la restructuration financière, la dette brute résiduelle du Groupe a été réduite à 397,8 millions d'euros, réaménagée sous la forme d'une émission d'obligations d'un montant de 397

834 585 euros dont le règlement-livraison est intervenu le 14 mars 2017, réservée aux créanciers au titre du Contrat de Crédits, et dont les principales modalités sont les suivantes :

Intérêts :

- calcul des intérêts : marge plus taux EURIBOR (EURIBOR étant défini pour inclure un taux minimum de 1 %) 3 mois, payables trimestriellement à terme échu ;
- intérêt de retard : 1 % de majoration du taux d'intérêt applicable.

Marge : pourcentage par année en fonction du niveau du ratio de levier financier net consolidé (dette nette consolidée / EBITDA consolidé) (Consolidated Net Leverage Ratio) à la fin de la période de référence semestrielle (Accounting Period) la plus récente, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous (étant précisé que la marge initiale sera calculée sur une base pro forma des opérations de restructuration) :

Ratio de levier financier net consolidé	Marge
Supérieur à 2,0 : 1	9,0%
Inférieur ou égal à 2,0 : 1 mais supérieur à 1,5 : 1	7,0%
Inférieur ou égal à 1,5 : 1 mais supérieur à 1,0 : 1	6,0%
Inférieur ou égal à 1,0 : 1 mais supérieur à 0,5 : 1	5,0%
Inférieur ou égal à 0,5 : 1	3,0%

Date de maturité : 15 mars 2022.

Cotation : cotation sur la cote officielle de la Bourse de Luxembourg et admission aux négociations sur le marché Euro MTF.

Remboursement anticipé ou rachat :

- SoLocal Group peut à tout moment et en plusieurs fois, rembourser tout ou partie des Obligations à un prix de remboursement égal à 100 % du montant principal majoré des intérêts courus et impayés ;
- par ailleurs, les Obligations devront faire l'objet d'un remboursement anticipé obligatoire (sous réserve de certaines exceptions) en tout ou partie, en cas de survenance de certains événements, tels qu'un changement de contrôle (Change of Control), une cession d'actifs (Assets Sale), ou la réception de produits nets de dette (Net Debt Proceeds) ou des produits nets de créances (Net Receivables Proceeds). Des remboursements anticipés obligatoires sont également prévus au moyen de fonds provenant d'un pourcentage des flux de trésorerie excédentaires, en fonction du niveau de ratio de levier financier net consolidé (Consolidated Net Leverage Ratio) de la Société.

Engagements financiers :

- le ratio de levier financier net consolidé (dette nette consolidée/EBITDA consolidé) (Consolidated Leverage / Consolidated EBITDA) devra être inférieur à 3,5:1 ;
- le ratio de couverture des intérêts (EBITDA consolidé/charge d'intérêts nette consolidée) (Consolidated EBITDA/ Consolidated Net Interest Expense), devra être supérieur à 3,0:1 ; et
- à compter de l'année 2017 et (ii) pour toute année suivante si le ratio de levier financier net consolidé (Consolidated Net Leverage-Ratio) excède, au 31 décembre de l'année précédente, 1,5:1 , les dépenses d'investissement (hors opérations de croissance) (Capital Expenditure) concernant SoLocal Group et ses Filiales (Subsidiaries) sont limitées à 10 % du chiffre d'affaires consolidé de SoLocal Group et ses filiales (Subsidiaries).

En cas de changement de normes comptables, la documentation obligatoire permet de maintenir le calcul du levier financier en anciennes normes (IAS 18 par exemple) jusqu'à ce que le Groupe décide d'appliquer de manière irrévocable la nouvelle norme (IFRS 15 par exemple).

Les modalités des Obligations contiennent par ailleurs certains engagements de ne pas faire, interdisant à SoLocal Group et ses Filiales (Subsidiaries), sous réserve de certaines exceptions, notamment de :

- supporter un endettement financier supplémentaire ;
- consentir des sûretés ;
- procéder au paiement de dividendes ou effectuer des distributions aux actionnaires ; par exception, le paiement de dividendes ou des distributions aux actionnaires sont permis si le ratio de levier financier net consolidé (Consolidated Net Leverage Ratio) n'excède pas 1,0 :1.

Les restrictions contenues dans les modalités des Obligations et décrites ci-dessus pourraient affecter la capacité du Groupe à exercer ses activités, et limiter sa capacité à réagir en fonction des conditions du marché ou encore à saisir des opportunités commerciales qui se présenteraient. À titre d'exemple, ces restrictions pourraient affecter la capacité du Groupe à financer les investissements de ses activités, restructurer son organisation ou financer ses besoins en capitaux. De plus, la capacité du Groupe à respecter ces clauses restrictives pourrait être affectée par des événements indépendants de sa volonté, tels que les conditions économiques, financières et industrielles. Un manquement de la part du Groupe à ses engagements ou ces restrictions, pourrait entraîner un défaut aux termes des conventions susvisées.

En cas de défaut auquel il ne serait pas remédié ou renoncé, les porteurs des Obligations pourraient exiger que tous les montants en cours deviennent immédiatement exigibles.

Par ailleurs, le Groupe pourrait ne pas être en mesure de refinancer son endettement ou d'obtenir des financements complémentaires à des conditions satisfaisantes.

L'emprunt obligataire est indirectement garanti par un nantissement portant sur les titres de l'entité PagesJaunes SA détenus par SoLocal Group.

➤ Compléments de prix sur acquisition de titres

Dans le cadre des acquisitions réalisées en 2014 et 2015, des compléments de prix pourraient être versés en 2018 si certaines conditions de performances opérationnelles venaient à être remplies. Au 30 juin 2018, ils ont été estimés à 1,3 millions d'euros.

➤ Autres dettes financières

Les autres dettes financières sont constituées principalement d'un compte courant débiteur avec PagesJaunes Outre-mer, filiale non consolidée détenue à 100% par SoLocal Group et du préfinancement du CICE.

➤ Instruments financiers inscrits au bilan

	Valeur au bilan	Ventilation par catégorie d'instruments au sens IFRS 9				Ventilation par niveau au sens IFRS 13		
		Juste valeur par résultat	Dérivés de couverture (Juste valeur par capitaux propres)	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances (coût amorti)	Passifs financiers (coût amorti)	Niveau 1 et trésorerie	Niveau 2
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Actifs disponibles à la vente	423	-	-	423	-	-	423	-
Autres actifs financiers non courants	6 962	-	-	-	6 962	-	6 962	-
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances clients nettes	255 338	-	-	-	255 338	-	255 338	-
Autres actifs financiers courants	2 111	2 111	-	-	-	-	2 111	-
Equivalents de trésorerie	5 347	5 347	-	-	-	5 347	-	-
Trésorerie	67 583	67 583	-	-	-	67 583	-	-
Actifs financiers	337 763	75 040	-	423	262 300	-	72 930	264 833
Dettes financières et dérivés non courants	409 160	1 307	-	-	407 853	-	409 160	-
Découverts bancaires et autres emprunts courants	4 784	1	-	-	4 783	-	4 784	-
Intérêts courus non échus	1 324	-	-	-	1 324	-	1 324	-
Dettes fournisseurs	106 640	-	-	-	106 640	-	106 640	-
Passifs financiers	521 908	1 308	-	-	520 600	-	521 908	-

Note 6 – Provisions et autres passifs

(en milliers d'euros)	Solde en début d'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Variations de périmètre, reclassements et autres	Solde en fin d'exercice
Provisions pour litiges sociaux et fiscaux	5 015		(54)	(74)	-	4 887
Provisions pour restructurations (2014 & 2018)	24 507	162 649		(3 148)		184 008
Autres provisions pour risques	4 119	2 411	(511)	(448)	(28)	5 543
Total provisions	33 641	165 060	(565)	(3 670)	(28)	194 438
- dont non courant	17 533	869	(507)	(522)	(1 645)	15 728
- dont courant	16 108	164 191	(58)	(3 148)	1 617	178 710

Les dotations de la période se montent à 165,1 millions d'euros et concernent principalement le projet de transformation du Groupe décrit ci-après.

Le Groupe a présenté le 13 février 2018 son projet stratégique « SoLocal 2020 ». Ce projet de transformation, qui doit permettre au Groupe de retrouver une croissance durable à partir de 2019, s'accompagne d'une réduction de l'ordre de 1 000 postes sur la période 2018-2019 à travers la mise en place de deux Plans de Sauvegarde de l'Emploi.

Ce projet de transformation comprend également des mesures d'amélioration de l'efficacité opérationnelle, notamment le regroupement des activités téléventes, support clients et production autour de centres régionaux. Cela se traduira par la fermeture et le regroupement d'agences commerciales régionales en 2018 et 2019.

L'entreprise a ainsi initié en février 2018 un processus d'Information-Consultation avec les instances représentatives du personnel dans le cadre du plan de réduction des effectifs en 2018, achevé le 26 juin 2018.

Dans le cadre de ce processus d'Information-Consultation, la Direction et les organisations syndicales majoritaires ont signé le 22 juin 2018 quatre accords :

- Un accord GPEC portant sur le congé de mobilité, qui précise les dispositifs de mobilité externe proposés aux salariés positionnés sur des catégories d'emploi concernées par le projet de réorganisation. Cet accord favorise le volontariat dès juillet et jusqu'à fin septembre 2018 ;
- Un accord sur les mesures du Plan de Sauvegarde de l'Emploi pour les salariés occupant des postes impactés, qui débiterait sur le 4^{ème} trimestre 2018 ;
- Un accord de méthode ;
- Un accord sur le maintien des retraites complémentaires.

Au regard des normes comptables IAS 19 et IAS 37, une provision au titre des postes concernés dans le volet social 2018 du plan de restructuration et de la fermeture des agences commerciales régionales à la fin de l'année 2018 a été comptabilisée au 30 juin 2018 pour un montant de 163,0 millions d'euros intégrant les départs volontaires de juillet 2018.

La partie non déductible de cette provision correspondant aux indemnités conventionnelles et supra-légales de licenciement représente 97,5 millions d'euros, celle-ci deviendra déductible après comptabilisation des charges réelles.

La reprise de provision au titre des indemnités de fin de carrière et médailles du travail correspondant est de 39,9 millions d'euros.

Les éléments d'incertitude pouvant influencer sur l'évaluation de cette provision sont relatifs aux choix individuels qui pourront être faits par les personnels concernés par des catégories d'emplois impactées.

En ce qui concerne les postes potentiellement supprimés en 2019 et la fermeture d'agences commerciales régionales en 2019, les critères de la norme IAS 37 n'étant pas remplis au 30 juin 2018, aucune provision n'a été comptabilisée.

Note 7 - Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés résulte de l'application du taux moyen projeté de la période au résultat avant impôt.

Le rapprochement entre l'impôt théorique calculé sur la base du taux légal d'imposition en France et l'impôt effectif est le suivant :

(en milliers d'euros)	Période close le 30 juin 2018	Période close le 30 juin 2017 (*)
Résultat net des activités avant impôt	(115 206)	298 818
Résultat net des activités hors Q-P des entreprises associées avant impôt	(115 206)	298 818
Taux légal d'imposition en France	34,43%	34,43%
Impôt théorique	39 669	(102 893)
Gain des sociétés non intégrées fiscalement & filiales étrangères, nettes de l'impact des activités désengagées	(1 444)	(633)
Rémunération en actions	(181)	-
Pertes de valeur des écarts d'acq. et var. compt. prix	131	(144)
Cotisation à la Valeur Ajoutée des Entreprises (après IS)	(1 814)	(2 740)
Différence entre la valeur comptable du passif financier éteint et le montant de la juste valeur des instruments de capitaux propres émis	-	102 617
Plafonnement de déductibilité des intérêts financiers	(1 547)	(691)
Régularisation IS sur exercices antérieurs	(487)	(227)
Autres produits non taxables et charges non déductibles (dont CIR, CICE et différentiel de taux sur les impôts différés à compter de 2019)	442	1 753
Impôt effectif	34 769	(2 791)
<i>dont impôt courant (Hors CVAE)</i>	<i>(282)</i>	<i>(16 044)</i>
<i>dont CVAE</i>	<i>(2 767)</i>	<i>(4 179)</i>
<i>dont impôt différé</i>	<i>37 818</i>	<i>17 432</i>
Taux d'imposition effectif (hors CVAE)	32,6%	-0,5%
Taux d'imposition effectif (hors effet de la restructuration financière)	32,6%	31,9%

(*) Retraité de l'impact de la première application de la norme IFRS15 (cf. note 1.2.1) et des Tables de Turnover des engagements de retraite

Les impôts différés actifs au 30 juin 2018 sont principalement issus de la provision relative au plan de restructuration (cf note 6).

Note 8 - Capitaux propres et résultat par action

8.1 Capital social

Le capital social de Solocal Group est composé de 583 341 877 actions de 0,10 euros de valeur nominale chacune, soit un montant total de 58 334 188 euros (actions auto détenues non déduites).

8.2 Résultat par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et un résultat par action dilué. Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué tient compte de la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation à la clôture de la période (options non encore exercées, actions gratuites, ...). Lorsque le résultat de base par action est négatif, le résultat dilué par action est identique à ce résultat de base. Les actions d'auto-détention portées en diminution des capitaux propres consolidés ne sont pas prises en compte dans le calcul des résultats par action.

	Période close le 30 juin 2018	Période close le 30 juin 2017
Capital social (en moyenne pondérée)	582 724 683	92 790 427
Action d'autocontrôle via contrat de liquidité (moyenne pondérée)	(196 458)	(91 858)
Nombre actions de base	582 528 225	92 698 569
<u>Informations complémentaires :</u>		
Nombre actions dilué	585 637 598	94 291 331
Nombre actions de base existantes au 30 juin	583 102 055	581 160 890
Nombre actions dilué existantes au 30 juin	588 196 561	582 753 652

Note 9 - Information sur les parties liées

Il n'y a pas eu de nouvelles transactions ni d'évolution significatives sur les parties liées au cours du premier semestre 2018.

Note 10 – Litiges, actifs et passifs éventuels

10.1 Litiges – évolutions significatives de la période

Dans le cours normal de leur activité, les entités du Groupe peuvent être impliquées dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade

d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

À l'exception des procédures décrites ci-après, le Groupe ne considère pas être partie à une quelconque poursuite judiciaire ou procédure arbitrale raisonnablement susceptible d'avoir un impact négatif significatif sur son bénéficiaire, ses activités ou sa situation financière consolidée.

Durant l'année 2013, PagesJaunes a dû procéder à une nouvelle réorganisation afin de garantir sa pérennité face à un environnement professionnel en permanente évolution et de fortes menaces concurrentielles.

311 salariés ont refusé la modification de leur contrat de travail liée à la réorganisation mise en œuvre fin 2013, et 280 d'entre eux ont été licenciés. Un salarié de l'entreprise a contesté la décision de validation de l'accord collectif comportant les mesures du plan de sauvegarde de l'emploi devant les juridictions administratives. La Cour Administrative d'Appel de Versailles a, dans un arrêt du 22 octobre 2014 notifié le 5 novembre suivant, annulé la décision de validation rendue par le DIRECCTE. Le 22 juillet 2015, le Conseil d'Etat a rejeté le recours de la société PagesJaunes et du Ministre du Travail.

En conséquence de multiples procédures ont été engagées tant devant les tribunaux administratifs que judiciaires. Les procédures introduites devant les juridictions administratives sont aujourd'hui terminées.

S'agissant des procédures devant les juges judiciaires, plus de 200 procédures judiciaires ont été introduites devant les juridictions prud'homales par des salariés se prévalant des conséquences de l'annulation de la décision administrative de validation de l'accord collectif relatif au Plan de sauvegarde pour l'emploi par la Cour administrative d'Appel de Versailles qui leur permet de revendiquer des demandes indemnitaires.

À la date du 30 juin 2018, 177 décisions ont été rendues au fond. Dans leur grande majorité, ces décisions rejettent les demandes tendant à la nullité du licenciement et aux conséquences indemnitaires qui en découlent, constatent que le licenciement repose sur une cause réelle et sérieuse et rejettent les demandes tendant à la remise en cause du motif économique mais prononcent des condamnations de paiement sur le fondement de l'article L1235-16 du code du travail à un niveau proche du plancher indemnitaire prévu par ce texte, soit entre six et sept mois de salaire. Le reste des procédures au fond toujours en cours seront plaidées durant l'année 2018.

Enfin, un certain nombre de dossiers sont également en appel soit à l'initiative de PagesJaunes soit à l'initiative des salariés.

La Société a reconnu dans les comptes consolidés de l'exercice 2015 l'impact exceptionnel lié aux décisions de justice qui ont annulé la validation par la DIRECCTE du Plan de Sauvegarde de l'Emploi. Cette provision complémentaire était de 35 millions d'euros et comptabilisée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2015. Elle correspondait à une estimation dans un contexte d'incertitude juridique élevée, renforcé par des décisions de conseils de prudhommes contradictoires. Au 30 juin 2018, la provision restant dans les comptes était de 23,4 millions d'euros.

Une demande d'indemnisation du préjudice causé par l'État à PagesJaunes du fait de la validation fautive de son PSE est en cours. PagesJaunes a dans un premier temps demandé à l'Etat la réparation de son préjudice, résultant du paiement des indemnités par suite de l'annulation de la décision de la DIRECCTE, puis a saisi le tribunal administratif de Cergy-Pontoise en juillet 2017 pour obtenir la condamnation de l'Etat à lui payer cette somme.

PagesJaunes a fait l'objet au cours de l'année 2016 d'un contrôle Urssaf portant sur les exercices 2013, 2014 et 2015. La société a été notamment été notifiée d'un redressement d'un montant de 2,0 millions d'euros portant sur le montant des contributions patronales sur les AGA. La société a saisi, le 14 novembre 2017, le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale de Bobigny d'un recours contre la décision de maintenir le redressement, rendue par la Commission de Recours Amiable de l'URSSAF

d'Ile de France le 11 septembre 2017. Un jugement du 29 mars 2018 du Tribunal des affaires de sécurité sociale de Bobigny a confirmé le redressement. La société PagesJaunes a interjeté appel de ce jugement le 23 mai 2018. La contribution patronale, réclamée par l'Urssaf, ayant été réglée le 12 janvier 2017, la provision a été reprise dans les comptes au 31 décembre 2017. Un produit sera constaté en cas de remboursement.

Les entités concernées du groupe ont saisi la Commission de Recours Amiable Urssaf le 28 mars 2017, à titre conservatoire, dans l'hypothèse où les questions prioritaires de constitutionnalité visant la contribution patronale versée au titre d'AGA non acquises, donneraient lieu à une décision d'inconstitutionnalité, afin d'obtenir le remboursement des contributions patronales qui ont été versées au titre des actions gratuites attribuées en 2013, 2014 et 2015.

Le 28 avril 2017, le Conseil a validé la constitutionnalité du texte mais a apporté une réserve d'interprétation en indiquant que « les dispositions contestées ne sauraient faire obstacle à la restitution de cette contribution lorsque les conditions auxquelles l'attribution des actions gratuites était subordonnée ne sont pas satisfaites ».

Le fait d'avoir des procédures en cours devrait permettre aux sociétés du groupe d'être remboursées des montants 2013, 2014 et 2015 (en ce compris les montants redressés) pour un montant total de 6,6 millions d'euros.

Le 19 juin 2018, le plan 2014 est arrivé à échéance. Les conditions de performance n'étant pas satisfaites, aucun salarié n'a pu acquérir d'actions gratuites. Des demandes portant sur la totalité de la contribution patronale versée au titre du plan 2014 (montant de 6,3 millions d'euros) ont été déposées fin juin 2018 pour les entités concernées du groupe (PagesJaunes, SoLocal, Mappy, Finemédia et Clic RDV)

A compter du 9 février 2019, nous pourrions demander le remboursement du plan 2015 du fait de l'expiration de son délai d'acquisition (0,27M€).

PagesJaunes fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2010 à 2013 et a reçu des propositions de redressement portant sur le crédit impôt recherche. La société a considéré les chefs de redressement comme infondés et les a contestés auprès de l'administration fiscale. Un recours hiérarchique a eu lieu le 19 juillet 2016 et une interlocution départementale le 28 novembre 2016. L'interlocuteur départemental a abandonné une partie des redressements. La société a envoyé une réclamation contentieuse au mois de février 2018 pour obtenir un remboursement partiel des sommes restant redressées. Elle a constitué une provision pour couvrir les risques. Les sommes non éligibles au Crédit impôt recherche, ayant été réglées le 18 avril 2017, la provision a été reprise dans les comptes au 31 décembre 2017. Un produit sera constaté en cas d'issue favorable de ce recours.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a ouvert en 2016 une enquête relative à l'information financière de SoLocal Group à compter du 1^{er} janvier 2014. A ce stade aucun grief n'a été retenu à l'encontre de SoLocal Group. Dans l'hypothèse où des griefs seraient retenus par la Commission des sanctions de l'AMF, une sanction pécuniaire pourrait être prononcée.

10.2 Engagements contractuels non comptabilisés

Il n'y a pas eu de nouveaux engagements significatifs au cours du premier semestre 2018.

Note 11 - Evénements postérieurs à l'arrêté du 30 juin 2018

Néant

3. Déclaration de la personne responsable

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes consolidés condensés du premier semestre de l'exercice 2018 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées, ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six prochains mois de l'exercice.

Boulogne-Billancourt, le 25 juillet 2018
Directeur Général
Eric Boustouller

4. Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2018

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société SoLocal Group, relatif à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 –norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la Note 1 – Base de préparation des états financiers consolidés condensés qui présente les incidences de la première application des normes IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » et IFRS 9 « Instruments financiers ».

II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris-La Défense, le 27 juillet 2018
Les Commissaires aux Comptes,

Auditex
Vincent de La Bachelerie

BEAS
Jean-François Viat